

Lycée Polyvalent Frédéric Faÿs

46, rue Faÿs

69100 VILLEURBANNE

☎ 04.72.91.39.50

Mèl: intendant.0690103m@ac-lyon.fr

Marché à procédure adaptée n°2018-3 Collecte et enlèvement des déchets 2019-2020

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article I-1-PROCEDURE DE CONSULTATION

Marché selon procédure adaptée publié sur le site de l'AJI.

Article I-2- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de l'attribution du présent marché.

Article I-3-PERSONNES A CONTACTER POUR DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PROCEDURE DE CONSULTATION OU AU CAHIER DES CHARGES DU PRESENT MARCHE

Monsieur COLLOMB Jean-Marie (Téléphone : 04-72-91-39-50)

Article I-4- CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

Les offres seront transmises exclusivement sous enveloppe cachetée.

L'enveloppe contiendra :

- L'offre du candidat,
- Les cahiers des charges *dûment signés*,
- Le Document Unique de Marché Européen (DUME) rempli en ligne sur CHORUS ou joint en fichier pdf
- Tout document que le candidat jugera utile à la justification de ses capacités, de ses références et de la qualité des prestations proposées.

es offres seront transmises par voie électronique uniquement à :

intendant.0690103m@ac-lyon.fr

Avant le : 12 Octobre 2018 à 14h.

Article I-6 - OUVERTURE DES PLIS ET JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de choix sont les suivants :

- Prix (50 %)
- Qualité des services associés : (25%)
- Conditions de livraison : (25%)
- Qualité des produits (0%)

Le Proviseur,

Jérôme FREY

